

Intervention Claire Desmares
DOB et Rapport Sobriété
15/12/2022

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président aux finances, cher.e.s collègues,

Les bouleversements géopolitiques et économiques mondiaux liés à la guerre en Ukraine, auxquels se sont ajoutés la spéculation sur les matières premières et l'énergie, ont conduit à une inflation généralisée. Des difficultés d'approvisionnement, notamment en matière énergétique, perdurent. A cette situation de crise s'ajoutent également deux facteurs qui contribuent à augmenter notre fragilité énergétique : d'une part, un tiers des réacteurs nucléaires français est encore à l'arrêt pour maintenance, et d'autre part, la sécheresse a conduit à réduire l'activité des centrales nucléaires et hydrauliques.

Les chiffres sont effrayants : une inflation record depuis 1985 à plus de 6%, une multiplication par dix du prix du gaz en un an. A cet instant, c'est un surcoût estimé à 60 millions d'euros pour le budget 2023 de la Région Bretagne.

Bien sûr, nous partageons vos préoccupations concernant l'étau dans lequel se retrouvent enserrées les collectivités territoriales. Elles voient leur budget fondre au soleil sous le coup de l'inflation et leurs ressources financières diminuer en l'absence de transfert suffisant de la part de l'Etat. **La confiance entre l'Etat et les collectivités territoriales est abîmée, elle aurait besoin d'être restaurée.** Malheureusement, aucun signal de fumée à l'horizon indiquant que le gouvernement actuel s'engagerait dans la voie de la sécurisation financière des collectivités locales à travers la différenciation, l'expérimentation, l'autonomie budgétaire et fiscale. Le sujet du financement du ferroviaire nous préoccupe particulièrement.

Dans ce contexte budgétaire extrêmement contraint, les orientations budgétaires de la collectivité régionale de Bretagne parlent de "*maintenir le cap malgré les chocs conjoncturels et les incertitudes structurelles*". **Maintenir le cap ? Il s'agirait plutôt de virer de bord ! C'est le cap du passé qui nous a conduit dans cette situation de précarité énergétique collective.** Il faut donc en changer et adopter une autre trajectoire :

- accélérer et prioriser la transition écologique dans tous les domaines ;
- amplifier les économies d'énergies ;
- mettre enfin en œuvre la sobriété ;
- et déployer les énergies renouvelables à grande échelle.

Vos orientations budgétaires parlent également "*d'analyser nos politiques à l'aune de leurs impacts réels sur l'emploi !*" Nous l'avons dit et nous le redisons : **l'emploi ne doit plus être l'alpha et l'oméga des politiques publiques.** Le seul critère du nombre de créations d'emplois ne correspond plus aux besoins de la transition écologique, ni aux aspirations de la jeunesse. Écoutons les entreprises bretonnes

qui témoignent toutes de leurs difficultés à recruter : 2000 emplois non pourvus dans l'industrie agroalimentaire !

Malgré ce contexte, vous vous engagez à sanctuariser trois budgets que sont la culture, le sport et les langues de Bretagne. Très bien. Mais précisons que dans le contexte fortement inflationniste que nous connaissons, préserver un budget à niveau constant revient à le diminuer.

Vous le précisez d'ailleurs en expliquant qu'à budgets constants, la hausse des coûts peut conduire à réduire les ambitions initiales. Et concluez "en tout état de cause, des choix doivent être faits". Nous ne pouvons qu'être d'accord, car nous ne cessons de le répéter : **il faut arbitrer, prioriser, éco-socio-conditionner les soutiens régionaux !**

Nous nous désolons de constater qu'à chaque Commission permanente, de nombreuses aides néfastes à l'environnement sont votées. Elles vont malheureusement à rebours des objectifs énoncés par votre exécutif en matière climatique et environnementale. C'est le cas par exemple d'aides à des projets d'installation agricole hors sol, sous serre, sans label de qualité avec un recours aux intrants chimiques. C'est le cas aussi d'aides chiffrées en centaines de milliers voire millions d'euros à des grandes entreprises qui n'en ont pas besoin et qui versent des dividendes conséquents à leurs actionnaires :

- des aides au secteur automobile, comme par exemple à PSA pour la conception d'un SUV électrique ;
- à l'industrie de la pêche, comme par exemple à l'entreprise Meralliance qui appartient au groupe Thai Union, dont le chiffre d'affaires est de 3 milliards d'euros et qui transforme des saumons d'élevage importés. Sont également concernées les aides régionales aux lobbies de la pêche industrielle à travers le soutien scandaleux à Blue Fish ;
- les aides à l'industrie agroalimentaire, à travers les multiples aides directes aux entreprises, mais aussi indirect, via le soutien à l'ensemble des organismes parfois obscurs qui constituent l'écosystème de l'industrie agro (centres de recherches, centres de transfert technologiques, centres de formation, start-ups, organisation d'évènements, de salons etc.)

Il est plus qu'urgent de mettre un terme définitivement à ces aides nocives pour le climat, pour l'environnement et pour la santé des bretonnes et des bretons.

Sur les sujets de transition, votre inaction d'hier limite grandement vos investissements d'aujourd'hui. Le manque d'anticipation et d'attention aux alertes des scientifiques et des écologistes a fait perdre beaucoup de temps. En témoigne le sujet du photovoltaïque sur les toits des lycées. Présenter le nouvel investissement de 40 millions comme un engagement fort de la collectivité pour la transition relève d'un manque de modestie : il aurait dû être réalisé il y a bien longtemps. Il s'agit maintenant de rattraper le retard énorme pris par la Région. En 2023, 3% des

besoins en électricité des lycées sont pourvus par leurs panneaux solaires, alors que cet objectif est mentionné depuis 2009 : c'est le signe d'un véritable échec.

Votre plan de sobriété énergétique comporte quelques mesures intéressantes. Mais pourquoi n'avoir pas soumis ce plan à l'approbation de notre assemblée plénière ?

Nous attendons le bilan d'un an du Plan Climat voté en Décembre 2021 :

- Où en est le projet de société de tiers financement pour accompagner les plus modestes dans la si nécessaire rénovation énergétique des logements ?
- Quel est l'agenda de travail du Haut Conseil Breton pour le Climat ?
- Quelles conclusions ont été tirées de l'étude Solagro-Ceresco qui appelle à une baisse du cheptel breton afin de respecter les objectifs climatiques ?
- Quels moyens pour le plan Arbre, pour le plan vélo ?

L'éco-socio-conditionnalité des aides régionales, annoncée depuis le début du mandat, notamment dans le Plan Climat, a des points communs avec le sujet des pesticides : ils planent au dessus de l'hémicycle sans jamais faire l'objet de vrai débat et de vrais plans d'actions concrets de la part de l'exécutif régional.

De plus, nous ne sommes absolument pas rassurés par les orientations budgétaires en la matière, qui semblent ouvrir le chemin à des conditionnalités différenciées selon les acteurs. Cela annonce un faible niveau d'ambition.

Nous voulons réaffirmer quelques unes des priorités qui devraient figurer dans un budget écologiste, en vue de l'élaboration du budget 2023 :

- accompagner vigoureusement la transition agricole, avec un engagement fort sur la question des pesticides et tous les autres intrants chimiques
- développer et créer un choc d'offre dans le ferroviaire, accélérer le développement des mobilités actives ;
- amplifier la rénovation des logements, la construction de logements publics en renouvellement urbain dans le respect du ZAN et la massification de l'éco-construction ;
- accélérer la transition énergétique, avec la généralisation de la sobriété, la réduction des consommations d'énergie et le déploiement des projets d'énergies renouvelables ;
- restaurer la qualité de l'eau, assurer une bonne gestion quantitative, mettre en place la sobriété et la priorisation des usages de l'eau, avec pour guide l'intérêt général ;
- soutenir la transition écologique de l'économie et des entreprises.

Je vous remercie.